

Sommaire

- **Evènement**
La Ferme de Stan s'invite en ville page 1
- **Actualités**
Retour sur le Salon de l'herbe et des fourrages 2023 page 2
La fête du jeu a fait son cirque à Haréville-sous-Monfort page 2
Nos élus en action à la MFR de Saulxures-sur-Moselotte page 2
- **Famille**
Congé de paternité et d'accueil de l'enfant page 3
- **Prévention**
Agri'Ecoute est également une plateforme de discussion en ligne page 3
- **Prévention santé**
Le soleil, cet ami qui ne nous veut pas que du bien ! page 3
- **Mon espace privé**
Le paiement de vos cotisations page 4
- **Famille**
Vous démarrez dans la vie active : Quels sont vos droits ? page 4
- **Mémo**
Nos modalités d'accueil téléphonique page 4

Evènement

La Ferme de Stan s'invite en ville



La première édition de la Ferme de Stan était attendue... La pandémie avait retardé l'évènement, 2023 aura enfin permis son organisation ! Les 16, 17 et 18 juin 2023 Nancy a accueilli cette belle manifestation, organisée par les Jeunes Agriculteurs de Meurthe-et-Moselle (JA54) dans le but de promouvoir l'agriculture auprès du grand public.

3 jours dans une véritable ferme reconstituée Cours Léopold en plein centre-ville, où ont été présentées différentes races de bovins, chèvres et moutons. Des producteurs locaux ont aussi profité de l'occasion pour présenter leurs produits : miel et herbes aromatiques par exemple, et des exposants d'engins agricoles proposaient des baptêmes de tracteurs.

Pour les enfants, un parcours en petits tracteurs au milieu des bottes de foin était à disposition ainsi qu'une piscine à blé et un atelier maquillage le samedi et le dimanche.

La MSA Lorraine, GIE Aptitude et Présence Verte Lorraine Alsace ont partagé le même stand au cœur de la

manifestation, afin de présenter leurs services et répondre aux questions des visiteurs.

La MSA Lorraine a proposé des animations autour de l'alimentation pour les plus et les moins jeunes : un quiz, des jeux, un "friggame" pour apprendre à mieux ranger son frigo et des ateliers de coloriage pour les plus petits.

Sophie Hanesse, diététicienne, a animé des ateliers autour des fruits et légumes de saison. Les visiteurs ont vivement apprécié les eaux aromatisées et préparations culinaires qui ont amené un peu de frais au milieu de ces journées chaudes et ensoleillées.



Retour sur le Salon de l'herbe et des fourrages 2023



Mercredi 7 et jeudi 8 juin 2023, la MSA Lorraine participait au Salon de l'herbe et des fourrages à Poussay, qui a lieu tous les 3 ans.

travaux d'entretien ruraux, transports et accessoires, services... Les exposants étaient nombreux sur les deux jours du salon, pour satisfaire l'ensemble des participants.

pour présenter leurs services aux curieux qui sont passés sur le stand.

Un exosquelette était à disposition pour que les professionnels puissent se rendre compte de son utilité lors du port de charges lourdes. Le simulateur de conduite de tracteur a eu aussi un vif succès auprès des plus jeunes qui l'ont essayé et ont ainsi eu une idée du maniement d'un véhicule agricole.

Les équipes de Prévention des Risques Professionnels des MSA Lorraine et Sud Champagne étaient accompagnées des Caisses Assurance-Accidents Agricoles (CAAA) d'Alsace-Moselle

Engins agricoles de tout type, alimentation animale, entretien et travail du sol, fournitures et équipements, intrants, pâturage, pôle montagne, récoltes,

La fête du jeu a fait son cirque à Haréville-sous-Monfort

Succès fulgurant pour la Fête du jeu sur le thème du cirque organisée le 10 juin dernier au centre Maximois à Haréville-sous-Monfort et dont la MSA Lorraine était partenaire. Tout au long de la journée, 450 curieux sont venus découvrir, tester, goûter, jouer et même danser !

"J'ai un gros nez rouge, des traits sous les yeux [...]". Cette comptine vous la connaissez par cœur n'est-ce pas ? En plus d'être gaie, amusante, et pétillante, elle illustre parfaitement l'ambiance de cette belle journée du 10 juin dernier.

Sous un magnifique soleil, les visiteurs avaient le choix entre de nombreuses activités proposées par les partenaires de l'évènement notamment maquillage, parcours pieds nus, jonglage, animaux de la ferme, puzzle géants, chamboule-tout, musique...

De leur côté, les élus locaux MSA et les travailleurs soicaux Béatrice Dran et Elisabeth Marchal ont souhaité proposer une animation sur le bien manger : les gourmands ont alors eu l'occasion de participer à des dégustations de produits locaux (fromages, viande bovine...). De quoi ravir les papilles de toutes et tous !

En complément, la MSA Lorraine a proposé un espace "borne photo" pour repartir avec un beau souvenir de cette journée.

Encore un grand bravo aux organisateurs et organisatrices qui ont permis de rendre cette journée unique.



Nos élus en action à la MFR de Saulxures-sur-Moselotte

Tout au long de l'année 2023, des actions sur le thème de l'alimentation sont mises en place sur nos territoires, avec toujours un même objectif : valoriser la production locale et promouvoir les bienfaits d'une alimentation saine et authentique.

Nos élus sont mobilisés et engagés quotidiennement sur cette démarche pour proposer des actions en faveur d'une bonne santé qui mettent en valeur le savoir-faire de nos agriculteurs.

Dans la continuité de ces actions, les élus MSA Lorraine se sont rendus à la MFR de Saulxures-sur-Moselotte le 11 mai dernier, pour sensibiliser les jeunes au gaspillage alimentaire à travers différentes animations : Escape Game, activités sur le compost, la lactofermentation ou encore le recyclage des vieux légumes.

Enfin, un atelier cuisine était également proposé, pour lutter contre les pertes liées aux préparations.

Une journée complète dédiée à l'alimentation, pour faire prendre conscience aux étudiants de l'importance de la gestion du gaspillage alimentaire.



Congé de paternité et d'accueil de l'enfant

Il est allongé à 25 jours (32 jours en cas de naissances multiples), devient fractionnable et peut être accordé aux salariés et aux non salariés dans les 6 mois après la naissance. Ce congé vous permet de cesser votre activité pour accueillir votre enfant.

Pour les non salariés agricoles (exploitants et employeurs de main-d'œuvre)

7 jours de congés de paternité et d'accueil de l'enfant obligatoires sont à prendre immédiatement après la naissance de l'enfant.

Dans les 6 mois qui suivent la naissance, le congé de paternité et d'accueil de l'enfant de 25 jours* (ou 32* en cas de naissances multiples) peut être fractionné en trois périodes d'une durée minimale de 5 jours*. Ces trois périodes incluent les 7 jours obligatoires à prendre immédiatement après la naissance.

Durant l'ensemble de ces jours de congé, les exploitants et employeurs agricoles doivent

être remplacés et peuvent ainsi prétendre à l'allocation de remplacement de paternité.

Le remplacement devra en priorité se faire par l'intermédiaire du service de remplacement. A défaut, il est possible d'embaucher directement un salarié pour effectuer le remplacement.

Pour les salariés agricoles

Une période de congé doit être prise obligatoirement à compter de la naissance de l'enfant pendant 7 jours consécutifs (4 jours calendaires* de congé paternité et d'accueil de l'enfant faisant immédiatement suite aux 3 jours du congé de naissance).

Dans les 6 mois qui suivent la naissance, les salariés disposent d'une autre période de 21

jours calendaires* (portée à 28 jours* en cas de naissances multiples). Cette période de 21 ou 28 jours* peut être fractionnée en deux périodes d'une durée minimale de 5 jours.

*Les jours sont comptés du lundi au dimanche ; jours fériés inclus.



Prévention

Agri'Ecoute est également une plateforme de discussion en ligne

Agri'écoute le service d'écoute de la MSA des actifs agricoles en difficulté intègre une plateforme sécurisée de discussion en ligne qui permet de prendre contact avec un psychologue clinicien 24h/24.

La plateforme agriecoute.fr est disponible via un accès sécurisé et anonyme. Les identifiants sont identiques pour tous :

identifiant : monespaceagriecoute
mot de passe : AGRIECOUTE

Agriecoute.fr permet de tchatter en direct et/ou de prendre rendez-vous pour un entretien avec un psychologue et de consulter des fiches et conseils sur la santé mentale.

Prévention santé

Exposition au soleil : entre risques et bienfaits

L'astre qui éclaire et chauffe la planète influe sur notre santé physique et mentale, mais pas toujours de manière positive.

Selon certaines études, nous serions près de 15 millions de travailleurs européens à passer au moins 75% de notre vie professionnelle à l'extérieur. A notre échelle nationale, on peut affirmer sans crainte de contestation des chiffres, que plus de la moitié des travailleurs de l'agriculture, de la forêt, des jardins-espaces verts, passe sensiblement la même proportion de temps de travail sur le terrain.

Avec l'évolution climatique une augmentation significative des journées d'ensoleillement et des températures est constatée.

Parce qu'un coup de soleil n'a rien d'anodin, l'exposition de la peau aux rayons solaires nécessite de prendre des précautions.

Dans ce contexte, le soleil en milieu professionnel devient un véritable risque et un réel enjeu de santé publique. Seuls 8% des professionnels exposés au soleil déclarent utiliser une crème solaire protectrice. La population agricole compte davantage de décès par cancer de la peau (mélanome) que le reste de la population.

En matière d'exposition, la peau et les yeux représentent les cibles prioritaires des rayons solaires :

- coup de soleil
- insolation, coup de chaleur, malaises...
- vieillissement prématuré de la peau
- cancer de la peau
- cataracte précoce
- la dégénérescence maculaire liée à l'âge (ou DMLA)

Les mesures de protection :

- ne pas travailler torse nu (y compris en cabine de tracteur, camion...)
- protéger la peau par un vêtement approprié notamment les peaux claires, les grains de beauté...
- appliquer de la crème de protection
- porter un chapeau ou une casquette, des lunettes de soleil
- s'hydrater régulièrement et en quantité suffisante
- organiser une rotation des postes (ombre/soleil)



Attention aux tiques qui sont de retour ! La piqûre d'une tique peut transmettre la maladie de Lyme et provoquer de graves complications. Adoptez les bons gestes de prévention que vous pouvez retrouver sur lorraine.msa.fr/sante/tiques-et-maladie-de-lyme

Le paiement de vos cotisations

Les professionnels sont tenus de payer leurs cotisations par voie dématérialisée.

La mensualisation et le prélèvement automatique à échéance sont les modes de paiement dématérialisés les plus simples et les plus sécurisés.

Le paiement par chèque peut vous exposer à des pénalités prévues par la loi pour défaut de dématérialisation.

Le service cotisations se tient à votre disposition au 03 83 50 35 50 pour les exploitants et au 03 83 50 45 50 pour les employeurs.



Famille

Vous démarrez dans la vie active : Quels sont vos droits ?

Démarrer dans la vie active est un grand tournant dans la vie, avec son lot de changements : premier emploi, premier appartement, la gestion des dépenses du quotidien, etc. Pour mieux appréhender et gérer cette nouvelle étape de vie, sachez que des aides existent. Et vous y avez peut-être droit.

Quelles sont ces aides ? Comment savoir quel est le montant de celles-ci par rapport à votre situation ? comment demander ces aides ?

Vous avez de petits revenus

C'est vrai, les premiers salaires sont souvent loin d'être mirobolants. Un coup de pouce peut être alors appréciable. Si vos revenus sont faibles, la MSA peut vous verser chaque mois un complément : c'est la Prime d'activité. Et elle s'adresse à tous : salariés, exploitants agricoles, étudiants salariés ou apprentis dès 18 ans.

Vous êtes sans emploi

Si vous avez travaillé 2 ans au cours des 3 dernières années, vous avez peut-être droit au Revenu de solidarité active (RSA). Le RSA n'est pas qu'une aide financière. Il permet également aux jeunes sans emploi

de bénéficier d'un accompagnement personnalisé par un référent unique, d'être soutenus et conseillés dans la construction de leur projet professionnel et dans leurs démarches.

Vous avez besoin d'un coup de pouce pour payer votre loyer

Vous faites le grand saut et quittez le domicile de vos parents ? Seul, en couple ou en colocation, et quelle que soit votre situation

professionnelle vous pouvez bénéficier de l'aide personnalisée au logement (APL).

Avec cette aide, vous pouvez réduire le montant de votre loyer. Elle est versée chaque mois à votre bailleur ou directement sur votre compte bancaire.

Vous devez faire face à des frais de santé

Il peut arriver que vous ayez besoin de soins de santé qui peuvent entraîner des dépenses supplémentaires, parfois imprévues. Si vous avez des revenus peu élevés, vous pouvez avoir droit à la Complémentaire santé solidaire.

Pour plus de renseignement et faire le point sur vos droits, contactez votre MSA !



Nos modalités d'accueil téléphonique

Les modalités de contact téléphonique de la MSA Lorraine ont évolué. Une meilleure orientation des appels est désormais privilégiée.

Après avoir composé le 03.83.50.35.00, deux options vous sont proposées, selon votre besoin :

- "Particuliers", si votre demande concerne votre situation d'assuré social
- "Exploitants/Employeurs", si votre demande concerne votre exploitation ou votre entreprise. Votre tiers déclarant peut également nous contacter.

Ensuite, vous pouvez affiner votre demande, pour une meilleure orientation de votre appel.

Si votre appel concerne une situation de mal-être, nous vous invitons à contacter :

- le service d'écoute national, Agri'Ecoute (24h/24) : 09 69 39 29 19
- la cellule pluridisciplinaire MSA Lorraine : 03 83 50 35 35

Contactez les autres services :

Pour faciliter vos contacts, vous avez dorénavant la possibilité de joindre directement certains services :

- Assistance internet : 03 20 900 500
- Accueil sur rendez-vous : 03 87 55 58 27
- Action Sanitaire et Sociale : 03 83 50 35 20
- Cotisations employeurs : 03 83 50 45 50
- Cotisations exploitants : 03 83 50 35 50
- Recouvrement/Contentieux : 03 29 64 88 28
- Contrôle Médical et Dentaire : 03 83 50 45 99
- Médecine du travail : 03 87 55 76 19
- Prévention des Risques Professionnels : 06 71 84 70 18

